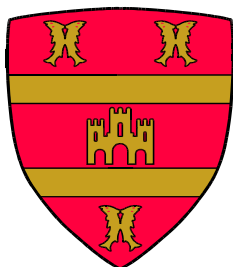


VILLE DE



SAINT-SAUVEUR-
LE-VICOMTE

Séance du 19 avril 2012

L'an deux mille douze, le dix-neuf avril à vingt heures trente, s'est réuni en séance publique et ordinaire au lieu habituel de ses séances, le conseil municipal de Saint-Sauveur-le-Vicomte, sous la présidence de Monsieur Michel Quinet.

Présents : Monsieur Michel QUINET, Monsieur Jean-Pierre LEVAVASSEUR, Monsieur Michel JACQUELINE, Madame Delphine DUJARDIN, Monsieur Joël ANGOT, Monsieur Alain MELAIN, Monsieur Jean-Claude LECHATREUX, Madame Dominique TRAVERT, Monsieur Daniel LEFFILLIATRE, Monsieur Dominique ROUXEL, Monsieur Claude PATRIX, Monsieur Eric BRIENS

Absents excusés : Monsieur Allain GUERIN, Monsieur Pascal THOËN, Madame Thérèse LEVOYER, Madame Caroline BRASSEUR-RIDEL, Madame Dominique COLLAS,

Pouvoirs :

NOMBRE DE DELEGUES EN EXERCICE : 17

NOMBRE DE PRESENTS : 12

NOMBRE DE VOTANTS : 12

Secrétaire de séance : Monsieur Jean-Claude LECHATREUX

Date de convocation : 12 avril 2012

1. Approbation du compte rendu de la séance du 13 mars 2012

Point 9 du compte rendu :

Au lieu de : « Monsieur le maire donne la parole à monsieur Joël Angot, adjoint aux travaux, qui propose au conseil municipal les tarifs concernant les droits de pacage au marais pour l'année 2012».

Lire : « Monsieur le maire donne la parole à monsieur Joël Angot, adjoint, qui propose au conseil municipal les tarifs concernant les droits de pacage au marais pour l'année 2012».

Considérant la correction apportée au point 9 du compte rendu,
Le conseil municipal approuve à l'unanimité et par vote à main levée le compte rendu de conseil municipal en date du 13 mars 2012 sous réserve de modification.

2. Ancienne distillerie

2.1 Remise des clés de la zone 1

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la remise des clés de la zone 1 du bâtiment à la société Mecagest, locataire, aura lieu le jeudi 3 mai à 14 h 00. Il invite l'ensemble du conseil municipal à participer à cette manifestation.

Monsieur Jean-Pierre Levavasseur fait part de la demande d'anciens salariés de la société « Précimarbre » qui souhaitent visiter la nouvelle structure. Le conseil municipal émet un avis favorable à cette demande et une visite des lieux sera prochainement organisée.

2.2 Emprunts

Monsieur le Maire présente au conseil municipal les éléments financiers du projet relatif à la réhabilitation d'un bâtiment industriel « ancienne distillerie ».

Il informe le conseil municipal qu'il est en attente de nouvelles propositions pour contracter l'emprunt nécessaire au financement de ce projet. Monsieur le Maire propose au conseil municipal que le financement de ce projet fasse l'objet de deux emprunts. Le premier d'un montant de 800 000 € remboursable en 9 ans et un second correspondant au solde de l'opération remboursable en 20 ans. Ce financement permettra de couvrir le montant des annuités d'emprunts par le loyer perçu du locataire sur la période d'engagement initial de 9 ans. A compter de la dixième année les charges d'emprunts seront ainsi moins lourdes et le loyer attendu supérieur.

Le conseil municipal autorise monsieur le Maire à signer toutes les pièces relatives à ce financement et notamment à contracter les emprunts nécessaires aux meilleures conditions du marché.

2.3 Subvention

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la destination du projet de réhabilitation d'un bâtiment industriel peut permettre de déposer un dossier de demande de subvention auprès du conseil général au titre de la rénovation d'atelier de rotation et de location. Il propose de déposer un dossier auprès des services compétents du conseil général.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité et par vote à main levée :

- Sollicite une subvention auprès du conseil général au titre de la rénovation d'atelier de rotation et de location,
- autorise monsieur le Maire à déposer un dossier auprès des services compétents du Conseil Général.

2.4 Assurance

Monsieur le Maire sollicite l'autorisation du conseil municipal pour signer la proposition d'assurance de la société MMA concernant le bâtiment industriel « ancienne distillerie ». Le montant annuel de la police s'élève à 2579,72€

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité et par vote à main levée :

- autorise monsieur le Maire à signer le contrat d'assurance avec la société MMA avec effet au 1^{er} avril 2012.

3. Assainissement

3.1 Emprunt

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le dossier de réalisation d'un prêt de 170 849 € auprès de la caisse des dépôts et consignations pour le financement de l'opération d'extension et de réhabilitation du réseau d'assainissement prévue au budget assainissement 2012.

Le conseil municipal de la commune de Saint-Sauveur-Le-Vicomte, après avoir entendu l'exposé de monsieur le Maire sur l'opération susvisée,

DELIBERE

Pour le financement de cette opération, monsieur le Maire est invité à réaliser auprès de la caisse des dépôts et consignations, un emprunt d'un montant de 170 849 € dont les caractéristiques sont les suivantes :

- Durée totale du prêt : 15 ans
- Périodicité des échéances : annuelles
- Taux d'intérêt actuariel annuel fixe : 4,51 %
- Amortissement : naturel

A cet effet, le conseil municipal autorise monsieur le Maire, délégué dument habilité, à signer seul le contrat réglant les conditions de ce prêt et la demande de réalisation de fonds.

3.2 Convention avec le SAEP

Monsieur le Maire donne la parole à monsieur Jean-Pierre Levavasseur, adjoint, qui présente au conseil municipal un projet de convention avec le Syndicat d'Adduction en Eau Potable (SAEP) du canton de Saint-Sauveur-Le-Vicomte autorisant ce dernier à effectuer les relances au nom de la commune sur les impayés de factures d'assainissement. Les services de la trésorerie vont être consultés pour s'assurer de la bonne rédaction de la convention.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité et par vote à main levée :

- émet un avis favorable et autorise monsieur le Maire à signer la convention avec le SAEP après avis des services de la trésorerie.

3.3 Réduction d'assainissement

Monsieur le maire présente au conseil municipal un dossier de demande de réduction d'assainissement relatif à une erreur de relevé intervenue lors du changement de compteur.

Le montant total de la réduction relative à la facturation de l'assainissement collectif s'élève à 553,37 €TTC.

Considérant l'objet de la demande, le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité et par vote à main levée :

- décide d'accorder une réduction d'assainissement s'élevant à 553,37 €TTC

4. Subventions

Monsieur le Maire souligne l'intérêt soutenu et permanent qu'il entend apporter à la vie associative.

L'attribution des subventions municipales est un élément important qui participe à la vie des associations et permet le développement de leurs activités.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré par vote à main levée et à l'unanimité adopte les subventions 2012 suivant le tableau ci-après :

	LIBELLE	VOTE 2011	CA 2011	Prop. 2012
1	Amicale des anciens combattants ACPG	140.00 €	140.00 €	140.00 €
3	Amicale des sapeurs pompiers	466.50 €	466.50 €	466.50 €
4	Amicale du personnel communal	250.00 €	250.00 €	250.00 €
5	Amicale UNC AFN TOE	449.25 €	449.25 €	449.25 €
6	Anciens élèves des écoles laïques	186.00 €	186.00 €	186.00 €
11	Ass. "la Ruche" Abbaye	155.50 €	155.50 €	155.50 €
16	Club plaisir d'être ensemble	233.25 €	233.25 €	233.25 €
17	Comice agricole	457.50 €	457.50 €	457.50 €
18	Comice agricole Subvention complément nb de participants	200.00 €	200.00 €	0.00 €
19	Comité des fêtes Hautmesnil	78.00 €	78.00 €	78.00 €
20	Comité des fêtes Selsoif	78.00 €	78.00 €	78.00 €
20 Bis	Comité des fêtes Selsoif	322.50 €	322.50 €	0.00 €
21	Comité Saint-Clair	610.00 €	610.00 €	610.00 €
22	Comité Saint-Clair feu d'artifice 14 juillet	1 775.00 €	1 775.00 €	1 775.00 €
23	Comité Saint-Clair feu d'artifice fête	1 775.00 €	1 775.00 €	1 775.00 €
23 bis	Comité Saint-Clair	2 725.00 €	1 073.00 €	0.00 €
24	Croix Rouge - Délégation de l'Ouve et Saire	497.00 €	497.00 €	497.00 €
28	Familles rurales SSVTE	466.50 €	466.50 €	466.50 €
29	Foyer socio-culturel	3 049.00 €	3 049.00 €	3 049.00 €

			€	
31	Handicapés de Montebourg assoc. D'entraide ANEHP	47.00 €	47.00 €	47.00 €
33	Le gardon St Sauverais	125.00 €	125.00 €	125.00 €
34	Moto-Club du Val d'Ouve	152.50 €	152.50 €	152.50 €
35	OSCAL	2 000.00 €	2 000.00 €	2 000.00 €
36	Office du tourisme SSLV (Syndicat initiative)	2 000.00 €	2 000.00 €	2 000.00 €
37	Parents d'élèves écoles publiques APEED	76.00 €	76.00 €	76.00 €
37 bis	Parents d'élèves écoles publiques APEED	50.00 €	50.00 €	0.00 €
38	Prévention routière	16.00 €	16.00 €	16.00 €
41	Réveil sportif	3 049.00 €	3 049.00 €	3 049.00 €
43	SHR	1 029.00 €	1 029.00 €	1 029.00 €
46	Saint Sauveur Animation commerciale	233.50 €	233.50 €	233.50 €
46bis	St Sauveur Animation commerciale vide grenier	312.00 €	312.00 €	0.00 €
46ter	St Sauveur Animat° marché Noël	342.25 €	342.25 €	0.00 €
48	CCKSSV Club Canoé Kayak Saint Sauveur Le Vicomte	152.45 €	152.45 €	152.45 €
49	Société de chasse	388.75 €	388.75 €	388.75 €
50	Tennis club du Val d'Ouve	457.55 €	457.55 €	457.55 €
52	Volant de Saint Sauveur Le Vicomte (VSSV)	152.45 €	152.45 €	152.45 €
51	Génériques	1 547.25 €	1 547.25 €	1 588.51 €
54	Roc Animation St-Sauveur	15.25 €	15.25 €	15.25 €
54 bis	Roc Animation St-Sauveur subvention exceptionnelle	0.00 €	0.00 €	50.00 €
59	Secours populaire Français - Cherbourg	60.00 €	60.00 €	60.00 €
60	AMIS DE LA MAISON DE RETRAITE DES LICES	200.00 €	200.00 €	200.00 €
77	Cool Country Club (ne demande pas de subvention à partir 2012)	15.25 €	0.00 €	0.00 €
78	Association des Jeunes Sapeurs Pompiers	100.00 €	100.00 €	100.00 €
82	Amis du Vieux Château et du Patrimoine Vernaculaire	100.00 €	0.00 €	100.00 €
83	Association "fleurs de la mémoire" (subvention exceptionnelle)	71.00 €	0.00 €	71.00 €
80	Fédération des Maisons d'écrivains (article 6558)	80.00 €	80.00 €	80.00 €
86	Secours Catholique	0.00 €	0.00 €	60.00 €
	TOTAUX			22 870.46 €

5. Licence taxi

Monsieur le maire donne lecture au conseil municipal d'un courrier de la Sarl D'Aigremont qui sollicite l'autorisation d'exploiter une place supplémentaire de taxi sur la commune de Saint-Sauveur-Le-Vicomte.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité et par vote à main levée :

- considérant la demande de la Sarl d'Aigremont,
 - considérant l'inscription sur la liste d'attente d'une demande de licence par la Sarl D'Aigremont,
- autorise monsieur le Maire à solliciter l'avis de la commission départementale des taxis.

6. Indemnité de gardiennage des églises

Monsieur le maire propose au conseil municipal de verser l'indemnité de gardiennage de l'église à monsieur l'abbé Ledo suivant le barème du ministère de l'intérieur en vigueur soit pour 2012 : 474,22€ Monsieur le Maire précise que le montant de l'indemnité est identique à celui versé en 2011.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité et par vote à main levée, approuve cette proposition.

7. Journées du patrimoine

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la 29^{ème} édition 2012 des journées européennes du patrimoine se déroulera les 15 et 16 septembre prochains. Cette édition sera consacrée aux patrimoines cachés. Ce thème permet notamment d'ouvrir des parties des monuments habituellement inaccessibles au public ou bien encore de montrer des réserves des musées.

Monsieur le Maire sollicite l'avis du conseil municipal pour s'inscrire dans le cadre de ces journées. Il propose également de solliciter l'aide du pays d'art et d'histoire « Le clos du Cotentin » pour assurer des animations à l'occasion de cette manifestation.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité et par vote à main levée :

- émet un avis favorable aux propositions de monsieur le Maire.

8. Jumelage

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que le projet de jumelage avec la ville d'Oberhausbergen est entré dans la phase de concrétisation. Les cérémonies de jumelage se dérouleront en deux temps. Le premier en Alsace du 14 septembre au 16 septembre 2012 et le second à Saint-Sauveur-Le-Vicomte du 19 octobre au 21 octobre 2012.

Le thème du jumelage est « la pomme et le raisin » et lors du déplacement en Alsace il est prévu de participer au début des activités liées aux vendanges. L'accueil des alsaciens se fera à l'occasion de la manifestation « saveurs de pommes, saveurs d'automne »

Une réunion d'information et d'échange avec les responsables d'associations qui sont invitées à participer à ce déplacement en septembre et à l'accueil des Alsaciens en octobre se déroulera le mardi 15 mai 2012 à 20h30 à la salle des pompiers.

9. Cour Administrative d'Appel

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que madame Bosvy a fait appel du jugement du tribunal administratif concernant l'affaire relative à la terrasse du bar « Le commerce ». Lors du conseil municipal du 13 mars 2012, une délibération a été prise autorisant monsieur le Maire à mandater maître Lejeune, avocat – 27, rue François Lavieille à Cherbourg pour représenter la commune et solliciter l'aide juridique auprès de la société d'assurance de la commune.

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la procédure suit son cours. L'avocat de la commune a transmis un mémoire à la cour administrative d'appel. Cette dernière a indiqué que le dossier serait présenté en audience au quatrième trimestre 2012.

10. Personnel communal

10.1 Recrutements

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que monsieur Armand Maurouard a fait valoir ses droits à la retraite au 1^{er} avril 2012. La fonction de gardien du complexe, qu'il occupait a été proposée en recrutement interne et externe. La candidature interne de Didier Mousset a été retenue. Il a pris ses fonctions le 1^{er} avril 2012. Le poste vacant aux services techniques municipaux a été mis en publicité et le jury de recrutement s'est réuni le 12 avril 2012. Ce dernier a retenu la candidature de monsieur Joffray Eustache. Il prendra ses fonctions en qualité d'adjoint technique de deuxième classe stagiaire à compter du 1^{er} mai 2012.

Pour permettre de faire face à un surcroît d'activité temporaire monsieur le Maire sollicite l'autorisation du conseil municipal pour procéder au recrutement d'un agent non titulaire sur un emploi non permanent aux services techniques municipaux pour la période du 20 avril 2012 au 30 avril 2012.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité et par vote à main levée :

- émet un avis favorable à la proposition de monsieur le Maire.

10.2 Indemnités Horaires pour Travaux supplémentaires

Monsieur le Maire rappelle que par délibération du 20 janvier 2004 le conseil municipal a arrêté la liste des cadres d'emplois et des fonctions des agents de la collectivité susceptibles d'effectuer des heures supplémentaires. Il propose que des heures supplémentaires puissent être allouées dans les mêmes conditions aux agents non titulaires de droit public de même niveau et exerçant des fonctions de même nature.

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, et notamment son article 88, modifié par l'article 13 de la loi n° 90-1067 du 28 novembre 1990,

Vu le décret n° 91-875 du 6 septembre 1991 modifié pris pour l'application du 1^{er} alinéa de l'article 88 de la loi du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu le décret n° 2002-60 du 14 janvier 2002 relatif aux indemnités horaires pour travaux supplémentaires

Arrête la liste des cadres d'emplois et des fonctions des agents de la collectivité susceptibles d'effectuer des heures supplémentaires à compter du 20 avril 2012 :

- Adjoint administratif à l'occasion des travaux d'élections,
- Garde champêtre à l'occasion des travaux d'élections et dans le cadre d'une intervention sur le domaine public ou sur une propriété communale hors des horaires de travail,
- Adjoint technique dans le cadre d'une intervention sur le domaine public ou sur une propriété communale hors des horaires de travail,
- Agent de maîtrise dans le cadre d'une intervention sur le domaine public ou sur une propriété communale hors des horaires de travail.

- Agents non titulaires de droit public de même niveau que les cadres d'emplois précités et exerçant des fonctions de même nature.

11. Elections 2012

Monsieur le Maire communique aux membres du conseil municipal les tableaux de permanences aux différents tour de scrutins prévus pour les élections présidentielles et législatives et invite à nouveau les conseillers municipaux qui ne pourraient être présents à leurs tour de permanence d'organiser eux-mêmes leur remplacement par un autre conseiller municipal.

12. Compte rendu des commissions

Mardi 20 mars	Commission du bulletin municipal.
Mardi 27 mars	Commission communale des impôts directs.
Vendredi 30 mars	Commission de travaux.
Jeudi 5 avril	Commission sport/culture du Conseil Municipal des Jeunes.
Jeudi 12 avril	Réunion toutes commissions du Conseil Municipal des Jeunes avec pour objet la visite des chantiers en cours sur la commune.

13. Compte rendu des EPCI

Communauté de Communes de la Vallée de l'Ouve

Jeudi 15 mars	Conseil communautaire avec notamment à l'ordre du jour le vote des budgets 2012.
Jeudi 12 avril	Réunion concernant l'accessibilité et les transports de proximité.

OPAH

Jeudi 22 mars	Réunion du comité avec notamment à l'ordre du jour le vote du budget 2012.
---------------	--

Pays d'Art et d'Histoire

Dimanche 18 mars	Visite sur le thème du patrimoine industriel de SSV fin du 19 ^{ème} et début 20 ^{ème} siècle.
Jeudi 22 mars	Réunion du comité syndical.
Mardi 3 avril	Réunion du comité syndical avec notamment à l'ordre du jour l'élection du bureau.
Jeudi 19 avril	Réunion du comité syndical avec notamment à l'ordre du jour le vote du budget 2012.

14 Questions diverses

14.1 Présence postale

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le dossier remis par monsieur Davenet, délégué aux relations territoriales de La Poste. Ce dossier fournit des éléments sur la fréquentation du bureau de poste et son activité en s'appuyant sur les données démographiques de l'INSEE. Ce dossier est annexé au présent compte rendu.

14.2 Décision modificative budgétaire

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il est nécessaire d'apporter un financement à l'opération 35 « Matériels divers » d'un montant de 3 000 € pour permettre l'acquisition d'un véhicule pour le service de la police municipale. Monsieur le Maire propose de procéder aux modifications budgétaires selon le tableau suivant :

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D 61523 – Entretien de voies et réseaux	3 000,00 €			
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	3 000,00 €			
D023 : virement à la section d'investissement		3000,00 €		
TOTAL D023 : Virement à la section d'investissement		3000,00 €		
TOTAL	3 000,00 €	3 000,00 €		
INVESTISSEMENT				
D 2182-35 Matériels divers		3000,00 €		
TOTAL D21 : Immobilisations corporelles		3000,00 €		
R 021 : Virement à la section de fonctionnement				3000,00 €
TOTAL R 021 : Virement de la section de fonctionnement				3000,00 €
TOTAL		3000,00€		3000,00€
TOTAL GENERAL		3000,00€		3000,00€

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité et par vote à main levée :

- approuve la modification budgétaire telle que présentée dans le tableau ci-dessus.

14.3 Déplacement à Saint-Vaast-la-Hougue le 7 avril 2012

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la consultation pour l'acquisition d'une structure artificielle d'escalade va être lancée dans les prochains jours. Il rappelle au conseil municipal qu'une délégation s'est rendue le 7 avril dernier à Saint-Vaast-la-Hougue pour observer sur place une structure artificielle d'escalade du même type mise en place dans un complexe sportif.

14.4 Ce qui s'est passé depuis la dernière séance du conseil municipal

Jeudi 15 mars	Séance Cinéma génériques.
Vendredi 16 mars	Réunion bénévoles de la croix rouge à Rauville.
Samedi 17 mars	Cérémonie de citoyenneté. 28 jeunes Saint-Sauverais sont venus chercher leur carte d'électeurs.
	Représentation de la troupe « Théâtre le Noyau ».
	Repas du Réveil sportif.
Dimanche 18 mars	Représentation de la troupe « Théâtre le Noyau ».
Mercredi 21 mars	Spectacle « villes en scène » : OTAVA YO. 110 spectateurs ont assisté à ce spectacle.
Samedi 24 mars	Concours de belote à Hautmesnil.
	Repas « printemps musical » organisé par Alto Vicomte.
Lundi 26 mars	Séance Cinéma génériques Ciné séniors.
	Conseil d'administration du collège Barbey d'Aureville.
Mardi 27 mars	Réunion avec les résidents de la RPA.
jeudi 29 mars	Journée Patchwork à la salle des fêtes.
Jeudi 29 mars	Présentation des spectacles villes en scène pour la saison 2012/2013.
	Carnaval sur le thème « Le moyen âge ». Cette année le départ et l'arrivée du cortège se situait au château.
	Réunion sur le thème tourisme vélo / voies vertes.
	Assemblée Générale du Canoë-Kayak Club de Saint-Sauveur-Le-Vicomte.
	Réunion organisée par le conseil général sur l'évolution de la politique départementale de lecture publique.
Vendredi 30 mars	Dernier jour pour la campagne 2012 des restos du cœur. A l'issue de cette dernière journée de distribution de repas un verre de l'amitié a été offert aux bénévoles de l'association par la municipalité.
	Pot de départ organisé par Monsieur et Madame Lecouillard, boulangers à Saint-Sauveur-Le-Vicomte. Madame Lecouillard était également présidente de Saint-Sauveur Animations commerciales.
Samedi 31 mars	Portes ouvertes au collège de l'abbaye.
	Portes ouvertes école Notre Dame.
	Repas dansant organisé par Roc' animation à la salle des fêtes.
Mardi 3 avril	Journée « Prévention routière » sur la place de la Mairie
	Concours de belote organisé par le Club plaisir d'être ensemble.
Jeudi 5 avril	Conseil d'école du groupe scolaire J. Maignan.
Samedi 7 avril	Visite d'un mur d'escalade à Saint-Vaast-la-Hougue par les membres du conseil municipal.

14.5 Présentation des étalons

Monsieur le Maire rappelle aux membres du conseil municipal que la présentation des étalons de la Station de Saint-Sauveur-Le-Vicomte aura lieu le samedi 21 avril 2012.

14.6 Information sur journée du 25 août 2012

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de la tenue d'une université du goût le 25 août 2012. Après contact avec monsieur Philippe Lainé, le programme de la journée, qui n'est pas définitivement arrêté, pourrait être le suivant :

- 1) Conférence sur Nietzsche par Michel Onfray
- 2) Musique classique (piano et chant soprano)
- 3) Présentation produits du terroir par Périco Légasse et peut-être un grand chef cuisinier pour démonstration culinaire.
- 4) Apéritif accompagné d'un groupe de Rennes de Jazz Manouche
- 5) Repas sous tente sur réservation
- 6) Musique fin de soirée.

TOUR DE TABLE

Monsieur le Maire et les adjoints ont rencontré monsieur Gilbert Martin. Ce dernier souhaite compléter les variétés de pommes au conservatoire de la pomme. Ceci sera possible après les travaux actuellement en cours dans le cadre du chantier des 21 logements HLM. Parallèlement, monsieur Martin va répertorier l'ensemble des pommiers actuellement présents au conservatoire. Monsieur le Maire indique que cette démarche sera complétée par la mise en place d'un pressoir, d'un moulin et d'une « tonne à cidre ». La commission de travaux devra se réunir pour proposer au conseil municipal un lieu d'implantation pour l'ensemble de ces éléments.

Une réunion du syndicat d'aménagement de la Douve s'est tenue le 29 mars 2012. Cette réunion était notamment consacrée au vote du compte administratif 2011 et du budget primitif 2012. Par ailleurs, des travaux vont être réalisés en 2012, dans la poursuite de ceux engagés en 2011. Il est regretté que certains propriétaires n'aient pas retiré le bois qui avait été laissé à leur disposition par l'entreprise intervenante sur les bords de la Douve en 2011.

Enfin, des loutres ont été aperçues sur la Douve. Un conseiller municipal précise que la présence de loutres signifie que la qualité de l'eau est excellente.

L'office de tourisme organise le dimanche 29 avril 2012 à 15h00 à l'abbaye Sainte Marie-Madeleine Postel un concert avec le groupe « Gospel ensemble ».

La mise au marais se déroulera le jeudi 3 mai prochain. A cette occasion l'office de tourisme proposera une randonnée

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h40.